

Une compagnie de l'Evêché de Bâle à la guerre contre les Turcs de 1664

Autor(en): **Membrez, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **32 (1927)**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE COMPAGNIE DE L'ÉVÊCHÉ DE BALE A LA GUERRE CONTRE LES TURCS DE 1664.

Par A. Membrez,
employé aux Archives de l'Etat de Berne.

Par la prise de Constantinople, en 1453, les Turcs avaient renversé l'Empire byzantin, le plus solide rempart de la chrétienté, et les sultans cherchèrent durant les siècles suivants à étendre leur puissance sur les pays de l'est pour en extirper le christianisme et imposer aux peuples vaincus la religion de Mahomet. La Hongrie et les pays autrichiens ne pouvant à eux seuls arrêter l'ennemi, l'empereur demanda toujours pour ces expéditions l'appui de l'Allemagne, menacée à son tour, si on ne parvenait à arrêter les progrès des musulmans et intéressée également à la conservation des frontières de l'empire. A la diète de Nuremberg de 1466, il fut décidé pour la première fois de faire une collecte volontaire afin de venir en aide à l'empereur. En 1471 ladite collecte devint une contribution régulière, et depuis cette époque jusqu'au 18ème siècle ces contributions furent souvent levées. En sa qualité de prince du Saint-Empire, l'évêque de Bâle eut toujours à verser sa quote-part de ces impôts.

On peut difficilement se faire une idée aujourd'hui de la terreur que répandait alors dans tous les pays chrétiens la nouvelle d'une guerre avec les Turcs, qui incarnaient la cruauté à tel point que le mot „turquerie” était devenu le terme consacré pour exprimer une cruauté inouïe. En 1522 on ordonna dans tout l'Empire des processions et tous les jours à midi on devait sonner dans toutes les villes et tous les villages une cloche spéciale. Pendant ce temps le peuple devait s'agenouiller et prier pour apaiser le courroux du Ciel et implorer la victoire en faveur des armées chrétiennes. Le clergé exhortait les fidèles à faire pénitence, à payer non seulement l'impôt obligatoire, mais encore à mettre une obole dans les troncés placés dans les églises. Conformément à une décision prise par la diète de Spire, l'évêque de Bâle publia le 5 juillet 1542 une ordonnance de ce genre, dont nos archives conservent encore des exemplaires imprimés, ainsi d'ailleurs, que d'une décision ultérieure de la même teneur, du 4 juillet 1566.

Malgré tous les efforts pour sauver la Hongrie, l'empereur dut en céder une grande partie à la Porte Ottomane par le

traité de 1606, conclu pour 20 ans et renouvelé plusieurs fois par la suite. Mais lorsque la Transylvanie tenta, en 1660, soutenue par l'empereur, de secouer le joug turc, les hostilités recommencèrent. Léopold Ier demanda, à l'exemple de ses prédécesseurs, assistance à l'Allemagne et une diète d'empire fut convoquée à Ratisbonne pour le 20 janvier 1663. Le prince-évêque de Bâle, Jean Conrad de Roggenbach (1656—1693), y délégua au mois de février son chancelier le Dr Jean André Schütz de Pfeilstadt¹.

Dans une lettre, datée du 26 mai 1663 de Vienne, l'empereur exposa à l'évêque de Bâle les progrès alarmants des Turcs en Hongrie, en l'invitant à faire voter avec les autres Etats les subsides nécessaires pour la défense commune. L'assemblée de Ratisbonne, composée presque exclusivement de délégués, n'était toutefois pas disposée à accorder à l'empereur des subsides en argent, comme cela s'était pratiqué au siècle passé. On était bien décidé à soutenir l'empereur dans sa lutte, mais avec une armée dépendant des Etats et non de lui-même. C'est qu'on se rappelait encore trop bien le mauvais emploi que Wallenstein, le généralissime de l'empereur pendant la guerre de Trente ans, avait fait de l'armée entretenue aux frais des Etats. Les électeurs ecclésiastiques, qui avaient vu leur puissance décliner à mesure que celle de l'empereur croissait, avaient si peu confiance en la politique des Habsbourg qu'ils avaient formé en 1658 une alliance ayant pour but la défense de leurs Etats et la sauvegarde de leurs libertés. L'archevêque de Mayence était à la tête de cette association, l'„Alliance rhénane”, placée sous la protection du roi de France. Un grand nombre de princes, catholiques et protestants, y adhérèrent par la suite. Le prince-évêque de Bâle était également décidé à y entrer, mais sa réception n'avait pas encore eu lieu. Aussi la mission du Dr Schütz avait-elle pour principal objet de régler cette affaire à Ratisbonne.

Le 11 juillet 1663, les membres de l'Alliance rhénane conclurent avec l'archevêque de Salzbourg, représentant de l'Em-

¹ Nous avons utilisé pour ce travail les archives de l'ancien Evêché de Bâle: section 228 (Prestations des états), Contributions contre les invasions des Turcs et les comptes relatifs à la compagnie de l'évêché; la section 243 (Révues); le protocole des missives allemandes No. 376 et celui des Varia allemands No. 427.

Pour l'histoire générale de cette guerre nous avons consulté: H. Forst, *Die deutschen Reichstruppen im Türkenkriege 1664*; H. Forst, *Der Reichskrieg gegen die Türken im Jahre 1664*; Hans von *Zwiedineck-Südenhorst*, *Die Schlacht von Sankt Gotthard 1664*. Remarquons que tous ces auteurs ne disent rien de notre compagnie.

pereur à Ratisbonne, un accord par lequel ils s'obligeaient à mettre sur pied une armée de 7000 hommes, placée sous le commandement du comte Wolf Julius de Hohenlohe. Les électeurs laïques et d'autres États ne faisant pas partie de l'Alliance rhénane, imitèrent cet exemple et levèrent à leurs frais des troupes, en attendant que la formation d'une armée d'empire fût décidée par l'assemblée de Ratisbonne. Ces troupes se rendirent avec celles de l'Alliance rhénane sur le champ des hostilités vers la fin de l'année 1663. Quant à l'assemblée de Ratisbonne, elle ne put arriver à un accord définitif durant toute cette année.

Le Dr Schütz régla avec les États de l'Alliance rhénane l'entrée de l'évêché dans cette union. Le contingent à fournir par l'évêché fut fixé à une compagnie à pied de 140 hommes sans le capitaine, le lieutenant et l'enseigne. Mais l'enrôlement exigeant beaucoup de temps, le chancelier de l'évêque promit 100 „mois romains” pour le cas où il serait trop tard pour lever une compagnie. Vers la fin du mois de juillet, il quitta Ratisbonne pour rentrer à Porrentruy. Le Dr Jean Jacques Eberhardt, chancelier de l'évêque de Constance et son délégué à Ratisbonne, se chargea de gérer les affaires de l'évêché de Bâle en son absence².

Au retour du Dr Schütz, l'évêque de Bâle informa le roi de France de sa réception prochaine dans l'Alliance rhénane. Il trouva préférable de payer les 100 „mois romains”, l'époque étant déjà trop avancée pour pouvoir envoyer en guerre une compagnie encore cette année-là, car durant la froide saison les soldats ne faisaient autre chose que passer leur temps dans les quartiers d'hiver. Par lettre du 9 août il informa tant le Dr Eberhardt que l'archevêque de Salzbourg qu'il verserait à l'empereur, n'étant pas encore membre de l'Alliance rhénane, les 100 „mois romains” aussitôt que possible.

Par lettres patentes du 1er septembre 1663 il fut porté à la connaissance de la partie de l'Évêché mouvant de l'Empire d'Allemagne, qu'une contribution de 100 „mois romains.” allait

² On désignait à l'origine par „mois romain” le nombre de soldats ou l'argent pour leur entretien que chaque vassal de l'empire avait à fournir pour les expéditions à Rome lors du sacre de l'empereur par le pape. Bien que cet usage fût supprimé par la suite — Frédéric IV est le dernier empereur sacré à Rome en 1452 et Charles V le dernier sacré par le pape à Bologne en 1530 — l'expression „mois romain” resta, parce que c'est sur cet ancien pied que se prélevaient les impositions des États pour les guerres et autres dépenses extraordinaires de l'Empire.

être levée comme subside pour la guerre contre les Turcs. Le „mois romain” était pour l'Evêché, d'après la matricule de 1521, encore en vigueur, de 2 hommes à cheval ou 12 florins pour chacun, et de 15 hommes à pied ou 4 florins pour chacun, soit au total 84 florins. La nouvelle contribution se montait donc à 8400 florins ou 13000 livres de Bâle, somme à laquelle vinrent s'ajouter encore 500 livres pour agio et frais de port. Ces 13500 livres, payables par moitié à la Saint-Michel et à la Saint-Martin, se répartissaient entre les États de la manière suivante: les États ecclésiastiques avaient à en supporter le quatorzième denier, c'est-à-dire la quatorzième partie soit 964 livres (l'abbaye de Bellelay 356, le Chapitre de Moutier-Grandval à Delémont 318, celui de Saint-Ursanne 135, les confrères de Saint-Michel à Porrentruy 77 et les Jésuites de Porrentruy 77) et autant la Prévôté de Moutier. Des 11572 livres qui restaient, avaient à payer: les Ursulines de Porrentruy 35 livres, les Annonciades dans la dite ville 5, la Prévôté d'Istein 4, la ville de Delémont 818, le bailliage de Delémont 1636, la ville de Porrentruy 1500 (y compris les 84 livres des officiers et employés de la cour), le bailliage d'Ajoie (y compris la petite seigneurie de Franquemont) 2363, le bailliage des Franches-Montagnes 1279, celui de Laufon-Zwingen 1500, celui de Birseck (y compris Schliengen) 1376, celui de Pfeffingen 343, la ville et la Prévôté de Saint-Ursanne 487, la Bourg 28 et enfin la Noblesse 200.

Le 26 septembre l'évêque informa le Dr. Eberhardt que des 100 „mois romains”, 50 (4200 florins) allaient lui être envoyés par l'entremise du banquier Jean Georges Ochs de Bâle, pour les remettre à l'archevêque de Salzbourg. Quant aux autres 50, il déclara vouloir les garder pour les frais d'une compagnie qu'il allait prochainement faire lever et joindre à l'armée de l'Alliance rhénane.

Le 2 octobre suivant, les baillis reçurent ordre de procéder à une revue générale et d'enrôler des hommes, sujets de l'Evêché et ayant déjà fait la guerre si possible. Le 10 du même mois, Pettremand Jaquelle de Cortébert fut nommé officier, avec charge de recruter des hommes en Erguel et environs. Son enrôleur était Jean Henri Huegli de Vauffelin. Les hommes qui se présentèrent reçurent 1 florin d'engagement et devaient vaquer à leurs occupations ordinaires jusqu'au moment où on les appellerait.

Le 10 décembre Jaquelle, qui eut beaucoup plus de succès que les baillis, amena ses premières recrues à Porrentruy. Au fur et à mesure que les hommes arrivaient, on leur assigna pour quartiers d'hiver les villages de la seigneurie d'Ajoie. Les officiers furent logés chez les hôteliers ou chez les voêbles et les soldats chez les paysans, aux frais des états, cela s'entend. Remarquons, pour les amateurs d'histoire locale, que nos archives conservent encore les listes de tous les ménages qui avaient de ces recrues (un homme par ménage). Il serait toutefois trop long de les publier ici. Nous nous contentons de donner celle des hôteliers. *Alle*: Baillif Hugues, Coman Pierre et Cosandier Daniel; *Beurnevésin*: Mahon Jacques; *Boncourt*: Dupré Adam; *Bure*: Gibottet Girard; *Chevenez*: Pereussat Jean et Poumier Jacques; *Cœuve*: Ribeaux Henri; *Cornol*: Chrestin Jean (hoste du serf); *Courgenay*: Comman Sébastien; *Fontenais*: Gigon Antoine; *Grandfontaine*: Burry Jacques; *Miécourt*: Collin Thomas et Bonvallat Jean; *Vendlincourt*: Frossard Georges.

Le commandement de la compagnie fut confié à Erhard Bock, bourgeois de Porrentruy, avec une solde de 72 florins par mois. La solde des autres officiers, supérieurs et inférieurs, ainsi que des soldats était la suivante: Pettremand Jaquelle de Cortébert, lieutenant, 28 florins; Christophe Emanuel de Hallwil, enseigne, 28; Léopold Georges Thellung de Bienne, capitaine-trésorier, quartier-maître et secrétaire (Muster-Schreiber) 28; Georges Blanchard de Malleray et Abraham Petit-Maistre de Neuveville, les deux sergents-majors, chacun 12; Jean Perret-Gentil de la Chaux-de-Fonds, capitaine d'armes, 8; Guillaume Voisin de Corgémont, guide, 8; Jacques Nicollet de la Chaux-de-Fonds et Henri Waeber de Bienne, les deux chirurgiens, chacun 8; les deux tambours, chacun 8; chaque caporal 8; chaque sergent 6, les deux fifres chacun 6; un simple soldat 4; les domestiques des officiers, chacun 3 florins par mois. La solde ne commençait qu'au jour du départ.

Il fallait habiller, chausser et armer tous ces hommes. On fit confectionner chez le tailleur Basuel, à Porrentruy, pour le capitaine Bock et le lieutenant Jaquelle des habits de drap gris, acheté chez Fattet et de Barry à Bâle. Pour le capitaine Bock on acheta en outre chez Fattet et de Barry un chapeau gris, des gants „fleur d'orange” et une belle bandoulière. Chaque homme reçut une veste, une paire de souliers et quelques-uns en outre un pantalon. „Jehan Jeague Steinbrichell, cortonyer a Basle” fournit 25 paires de „soulieurs” à 2 livres 5 sols la

paire, les cordonniers de Porrentruy ne pouvant venir à bout du travail. Le marchand Louis Krug, de Bâle, livra pour près de 700 florins de mousquets (fusils), bandoulières, halberdards, tambours, partuisanes, de la mèche, de la poudre et des balles. Fattet et de Barry livrèrent la bannière en taffetas blanc, vert et cramoisi, avec franges et cordons de mêmes couleurs, ce qui coûta, y compris les frais de tailleur, 61 florins. L'orfèvre Sébastien Fechter, de Bâle, demanda 14 livres pour fourniture d'une pointe en argent pour la bannière et pour graver (stechen) l'image de la Sainte Vierge et les armoiries de l'Évêché, figurant sur les deux côtés de la bannière.

Pendant qu'on organisait la compagnie dans l'évêché, l'assemblée de Ratisbonne parvint enfin, le 28 janvier 1664, à un accord définitif, l'empereur s'étant rendu lui-même dans cette ville au mois de décembre, afin d'accélérer par sa présence la marche trop lente des débats. Selon cet accord, il fut convenu que chaque cercle de l'empire fournirait en hommes le triple du „mois romain”, ce qui aurait donné en tout une armée de 20 000 hommes. En défalquant de ce nombre le contingent à fournir par le cercle autrichien, qui devait entretenir l'armée de l'empereur, ainsi que ceux de l'Alliance rhénane et des autres états déjà sur pied, la nouvelle armée à fournir ne comptait plus que 8 à 10 000 hommes. Le commandement en fut confié au margrave Léopold Guillaume de Baden-Baden. Le roi de France déclara qu'en sa qualité de protecteur de l'Alliance rhénane il participerait à l'expédition par un corps de 5000 hommes.

Le „mois romain” n'étant pour l'évêché de Bâle que de 15 hommes à pied et 2 cavaliers, ou à la place de ceux-ci 6 hommes à pied, il n'aurait eu à fournir, d'après la cotisation fixée par les états, que 63 hommes ($3 \times 21 = 63$). L'évêque demanda bien que d'autres états voulussent se charger des 80 hommes qu'il fournissait en sus, mais reçut pour toute réponse que c'était impossible et qu'il accomplirait une bonne œuvre en entretenant seul toute la compagnie. Les 50 „mois romains” ou 4200 florins qu'on avait retenus de la première contribution étant loin de suffire pour couvrir tous les frais et payer les 143 hommes, il ne resta autre chose qu'à demander aux états, pour la seconde fois, une contribution de 100 „mois romains”.

Le 5 février 1664, on publia donc de nouvelles lettres patentes, dans lesquelles on exposa aux sujets la nécessité inévitable de cette nouvelle imposition, dont la moitié devait être versée à la Mi-Carême et l'autre à la Pentecôte. La répartition des 13 500 livres se fit de la même manière que la première fois.

Les Prévôtois, qui avaient longtemps refusé tout impôt pour l'Empire et qui avaient enfin signé en 1657 le traité de Bâle, lequel les astreignait à payer le 14^{ème} denier, firent cette fois quelques difficultés. Connaissant fort bien le chemin de Berne, ils y envoyèrent une députation pour demander conseil à leurs combourgeois. Berne n'étant pas au courant de la question, demanda des éclaircissements à l'Evêque. Jean-Conrad les donna, tout en exprimant son mécontentement de voir les Prévôtois si récalcitrants et en priant de ne plus le déranger à l'avenir pour des affaires de cette nature ne regardant que l'évêché. Berne, irrité de cette réponse, riposta que les Prévôtois avaient le droit de s'adresser à elle dans cette circonstance comme dans toute autre. On avisa le bandelier de Moutier qu'il fallait payer puisqu'il s'agissait d'un impôt pour l'Empire. Les Prévôtois, contents et satisfaits, tirèrent donc les cordes de leur bourse³.

Comme c'était pour la première fois que l'Evêché avait à fournir une compagnie pour la guerre contre les Turcs, le prince-évêque demanda, vu ce cas exceptionnel, un subside aux bailliages ne dépendant pas de l'Empire et ne payant pas de contribution de cette nature. Ces seigneuries étaient: *La Montagne de Diesse, l'Erguel, la Neuveville et Orvin*.

Lorsque le maire de l'évêque à Bienne, Jean Henri Wildermeth, se rendit sur la *Montagne de Diesse* pour informer les maires des 4 villages que l'évêque exigeait d'eux 959 livres, il reçut d'abord une réponse évasive. Les maires de cette petite seigneurie, dont la souveraineté était partagée entre l'évêque et Berne, envoyèrent une députation dans cette ville, croyant n'être pas obligés de payer cet impôt en vertu du traité de 1352. Mais Berne, qui venait de voter avec les autres cantons suisses un subside pour cette guerre, fut d'un avis contraire⁴. Leurs Excellences percevant en outre elles-mêmes, en vertu du traité de 1596, la moitié de la contribution à payer par les gens de la Montagne, exhortèrent ces derniers à se conformer à la demande de l'évêque. Pour toute consolation on leur déclara que d'après le traité de 1352 ils n'étaient nullement obligés de porter l'argent eux-mêmes à Porrentruy, mais que c'était au

³ Section 245 (Moutier) Contributions; Manuel du conseil de la ville de Berne, No. 148.

⁴ La diète de la Confédération, assemblée à Baden, le 12 mars 1664, vota 1000 quintaux de poudre comme subside pour la guerre contre les Turcs. Le délégué de l'empereur avait bien demandé des troupes, mais l'assemblée ne crut pas pouvoir aller si loin. Eidgenössische Abschiede VI 1 A, pages 611/12.

maire de Bienne à venir le chercher chez eux. Les Montagnards versèrent donc la moitié de la contribution (480 livres) au maire de Bienne, mais ils mirent si peu d'empressement à s'acquitter de leur devoir qu'on allait saisir le bétail de leurs métairies en Erguel. Quant à l'autre moitié des 959 livres, Berne eut soin de les faire encaisser par son bailli de Nidau malgré les protestations de l'évêque, déclarant que le traité de 1596 ne pouvait s'appliquer à cette contribution. Il va sans dire que l'évêque dut délivrer aux Montagnards de Diesse des lettres réversales comme quoi le paiement de cette imposition ne devait préjudicier à leurs anciennes libertés et franchises⁵.

Les sujets de la seigneurie d'Erguel ne firent point de difficultés à payer les 1662 livres exigées. Ils demandèrent seulement à leur châtelain, Jean Henri Thellung de Courtelary, d'intercéder pour obtenir une diminution de la somme et prolongation des termes de paiement. L'évêque ne pouvant accorder ni l'un ni l'autre, ils s'exécutèrent et reçurent un revers de la même teneur, que celui qui fut délivré aux Montagnards de Diesse⁶.

„Maistrebourgeois et conseil” de la *Neuveville* répondirent à l'évêque qui réclamait d'eux également 959 livres, qu'ils étaient navrés d'apprendre que „l'effroyable et naturell ennemi de la chrestiennté” venait d'envahier „l'Ongrie”, mais qu'ils n'avaient pas souvenance „avoir payez choses quelconques pour tel faict”. Ils supplièrent le prince de les exempter complètement d'un impôt contraire à leur coutumier. Il leur fut répondu qu'on ne pouvait les exonérer de cette imposition et qu'ils s'étaient du reste aussi acquittés de celle qui leur avait été demandée en 1593 pour payer les frais causés par le passage des troupes du duc de Châtillon. Le Châtelain de la Neuveville, Jean Bosset, trouva que la somme était excessive, Neuveville ne comptant que „sept vingts” bourgeois. Sur ses prières, le maire Wildermeth de Bienne se rendit à la Neuveville. Il traduisit d'abord au conseil assemblé à ce sujet la lettre de l'évêque, rédigée en langue allemande, que la plupart des membres du conseil ne comprenaient pas. Puis il exhorta l'assemblée dans une „grave arangue” à contribuer comme tout le monde à la défense commune. Les conseillers déclarèrent finalement vouloir faire „une ayde volontaire” à l'exemple de la Suisse et de la ville de Bienne. La somme fut fixée par la suite à 300 cou-

⁵ Section 284 (Montagne de Diesse), Contributions; Manuel du conseil de la ville de Berne, No. 148.

⁶ Section 187 (Erguel), Contributions.

ronnes (562 livres) que l'évêque accepta en délivrant aux députés de la Neuveville les lettres réversales, sans lesquelles ils devaient „rapporter l'argent”.

La petite seigneurie d'Orvin paya contre revers ses 45 livres. Quant à la ville de Bienne, on ne put rien exiger d'elle, le traité de 1610 la déclarant en termes formels exempte de toute contribution pour une guerre contre les Turcs.

Le 27 février 1664 la compagnie de l'Evêché était au complet et prête à partir. Le grand maître d'hôtel, Jean-Jacques d'Ostein, premier officier de l'évêché, la passa en revue à Alle et les soldats tirèrent leurs mousquets en son honneur. C'est aussi là qu'eurent lieu désormais les exercices militaires. Par lettre du 5 mars le prince-évêque pria l'archevêque de Mayence de vouloir bien recevoir la compagnie dans son régiment, sollicita sa lettre d'alliance et lui recommanda de nouveau les affaires de l'Evêché⁸. Le 11 mars le Dr Eberhardt annonça de Ratisbonne que la compagnie serait incorporée au régiment de l'archevêché de Mayence, commandé par le comte Cuno de Leyen. Il ajouta qu'elle avait à se rendre à Ulm et de là par bateau à Ratisbonne, mais qu'il serait bon d'attendre le recès de l'Alliance avant de la laisser partir. L'évêque envoya aussitôt par l'entremise du banquier Ochs à Bâle 420 florins à Ratisbonne pour être remis à la compagnie lors de son passage.

Le 24 mars, celle-ci quitta l'Ajoie, après avoir prêté serment, pour se rendre dans les bailliages de Birseck et Pfeffingen et y attendre l'ordre du départ. Les frais d'entretien en Ajoie se montaient à 1539 livres dont 1143 pour les particuliers et 396 pour les hôtes. On délivra au capitaine Bock les passeports nécessaires et des instructions particulières pour lui et le quartier-maître Thellung. Celui-ci devait toujours aller au devant afin d'arranger à temps toutes choses pour l'arrivée de la compagnie. On leur donna une valise contenant, en attendant, 174 florins. Dans le cas où le capitaine Bock tomberait, le lieutenant Jaquelle et l'enseigne de Hallwil devaient prendre le commandement. Le capitaine Bock demanda qu'on remît de sa solde mensuelle 18 livres à sa femme pour l'entretien de sa

⁷Section 251 (Neuveville), Contributions.

⁸L'évêque entendait par là surtout la question du comté de Ferrette, cédé à la France en 1648. Ce comté étant un ancien fief de l'église de Bâle, il demanda sa restitution ou une indemnité. La France ayant répondu qu'il devait s'adresser à l'Allemagne, qui lui avait cédé le comté, ou à la maison d'Autriche qui avait reçu 3 millions pour la perte de ses provinces, la question de Ferrette figura depuis à toutes les diètes d'empire.

famille durant toute son absence, ne possédant à Porrentruy qu'une maison et un petit jardin. Sa demande fut acceptée, comme les quittances délivrées par Verena Bock en font foi.

Le recès de l'Alliance rhénane se faisant trop longtemps attendre, l'évêque résolut de faire partir la compagnie⁹. Le 17 avril 1664, l'enseigne de Hallwil se rendit à Bâle pour demander le passage à travers la ville. Le conseil de Bâle le lui accorda aux conditions données verbalement à Hallwil et souhaita que la compagnie contribuât à la victoire sur le cruel ennemi de la chrétienté. On délivra encore un passeport au capitaine du pays, Itel Jost de Reinach, qui devait accompagner le détachement jusqu'à Ulm.

Le lundi 21 avril, la compagnie fut rassemblée à Reinach, où elle toucha sa première solde. Puis elle quitta l'Evêché, traversa la ville de Bâle, où le secrétaire de Son Altesse, Jean Christophe Knöllenberg, remit au capitaine Bock encore 1665 florins, et continua sa route pour Schliengen, terre de l'évêché de Bâle, où elle prit ses premiers cantonnements. Le lendemain elle se rendit à Uffhausen et Wendlingen, deux villages dépendant du grand prieur de Heitersheim de l'Ordre Teutonique. Le capitaine du pays se rendit, en attendant, à Fribourg pour demander quartiers dans le village autrichien de Kirchgarten. A son grand étonnement la régence autrichienne, qui siégeait dans cette ville depuis que son ancienne résidence, la petite ville d'Ensisheim près de Mulhouse, était devenue française, l'arrêta pour avoir sans permission logé la compagnie à Uffhausen et Wendlingen, l'Autriche étant en difficulté avec le prieur de Heitersheim au sujet de la souveraineté territoriale sur ces deux villages, fait ignoré complètement par Reinach. Grâce à l'intervention du Haut-Chapitre de la Cathédrale de Bâle, résidant à Fribourg depuis que la Réforme l'avait forcé de quitter la ville de Bâle, l'affaire n'eut point de suite. L'évêque adressa néanmoins une plainte à l'archiduc à Innsbruck. Le 26 avril la compagnie était à Kirchgarten, le 27 à Neustadt dans la Forêt-Noire, et le 3 mai elle arrivait à Ulm.

Elle s'embarqua le lendemain pour faire le trajet jusqu'à Ratisbonne sur le Danube. Lorsqu'on passa à Ingolstadt, un

⁹ Ce n'est que le 10 mai 1664 que la lettre de réception de l'évêque de Bâle dans l'Alliance rhénane fut signée à Ratisbonne par le représentant de la France et les délégués des états confédérés. Jean Jacques Eberhardt signa au nom du prince-évêque de Bâle. Jean Conrad ratifia l'accord le 1er juillet suivant à Porrentruy. L'original se trouve aux archives de l'ancien Evêché, section 167 (Cercle du Haut-Rhin).

commissaire bavarois déclara qu'il avait ordre d'accompagner le détachement sur sa route à travers la Bavière et que l'enseigne de Hallwil serait retenu en otage jusqu'à son retour. Interrogé sur la cause de cette mesure extraordinaire, il déclara que c'était parce que le passeport ne faisait pas mention d'un passage à travers la Bavière. Il fallut donc partir sans l'enseigne, au grand regret du capitaine Bock. Le soldat Jean Frédéric Cuenat de Porrentruy resta auprès de Hallwil pour lui tenir compagnie.

Le 7 mai, la compagnie débarqua à Ratisbonne. Le Dr. Eberhardt remit au capitaine Bock les 420 florins envoyés de Porrentruy. L'archevêque de Mayence lui donna un médaillon (Gnadenpfennig) que celui-ci accepta tout ému et qu'il s'empressa d'envoyer à sa femme à Porrentruy. On assigna à la compagnie pour quartier des hôtelleries à Statt am Hof à peu de distance de Ratisbonne. Le lendemain, 8 mai, elle défila devant l'empereur, qui s'app préparait à partir. Un grand nombre de princes et de délégués des États assistèrent au défilé. La ville entière était accourue pour voir cette compagnie arrivant des frontières lointaines de l'Empire. Après le défilé la compagnie se rendit à la porte de la ville, dite de Straubingen, par où l'empereur et sa suite devaient sortir et présenta, au grand contentement de l'empereur, les armes à son passage. On admira beaucoup la bonne tenue de ces vaillants guerriers, est-il dit dans une lettre du Dr Eberhardt à l'évêque de Bâle, et une autre, adressée au banquier Ochs de Bâle, s'exprime dans les mêmes termes.

Le capitaine Bock et le quartier-maître Thellung envoyèrent de Ratisbonne leur première lettre commune à Porrentruy, contenant tous les détails que nous venons de rapporter. Le 9 mai on s'embarqua de nouveau pour utiliser la voie fluviale aussi longtemps que possible. Le 11, on arriva à Ens un peu en aval de Linz. Une longue marche à travers l'Autriche et la Styrie attendait la compagnie qui avait ordre de se rendre à Canischa en Hongrie, pour y rejoindre l'armée de l'Alliance rhénane.

Le 12 mai la compagnie se mit en marche et arriva jusqu'à la petite ville de Steyr. Une mésaventure qui aurait pu avoir des conséquences plus graves que celles du capitaine du pays et de l'enseigne, lui arriva dans cette localité. Six hommes, pris sans doute du mal du pays, désertèrent dans la nuit en emportant 14 florins de la solde de leurs compagnons. C'étaient : Pierre Cornu de Boudevilliers, Moïse et Jonas Matthé, frères,

Abraham Regnault et Louis Ginot, tous 4 de Corcelles (Neuchâtel) et Abraham Jaccot de Coffrane.

Pendant les jours suivants la compagnie eut beaucoup à souffrir. Les villages qu'elle traversait étaient déserts, d'autres détachements ayant tout pillé à leur passage, de sorte qu'elle avait de la peine à se procurer les vivres nécessaires. En route on acheta des chapeaux, des pantalons, des bas d'étoffe et de drap, à Rackelsbourg même de la toile pour une tente. Le 28 mai la compagnie arriva à Canischa. En tout elle avait dépensé depuis Ulm, y compris les frais pour les bateliers, 1244 florins. Elle fut bien reçue par le commandant de l'armée de l'Alliance rhénane, le lieutenant-général Wolf Julius de Hohenlohe, le commandant du corps de l'électeur de Mayence, le comte Cuno de Leyen, ainsi que par les troupes dont elle devait dès à présent partager le sort. Le capitaine Bock et le quartier-maître Thellung annoncèrent aussitôt par lettre datée de Canischa leur arrivée au camp général.

Le corps de l'Alliance rhénane était occupé depuis un mois avec d'autres détachements au siège de la forteresse turque de Canischa. Mais déjà le 2 juin on dut lever le siège à l'approche de l'armée turque, commandée par le Grand vizir Achmed Koeprili. Hohenlohe se sentant trop faible pour s'engager dans un combat avec un ennemi qui lui était de beaucoup supérieur en nombre, se retira vers les frontières de la Croatie dans le petit fort de Serinvár, situé sur une île à l'endroit où la Mur se jette dans la Drave. Le gros de l'armée impériale, commandée par Montecucculli accourut des bords du Danube. Divers détachements vinrent renforcer leurs rangs. Hohenlohe céda le commandement à Montecucculli. Le Grand vizir, arrivé également aux environs de Serinvár, réussit, après plusieurs tentatives, à passer la Mur le 29 juin et ses troupes attaquèrent l'armée chrétienne avec tant de furie que celle-ci dut quitter Serinvár, fort de peu de valeur, parce que construit trop à la hâte, et se retirer en désordre dans le voisinage. Le 30 juin, nouvelle lettre du capitaine Bock et de Thellung écrite du camp „audessus de Serin Wahr”, annonçant que dans le combat du jour précédent la compagnie avait eu plusieurs morts, quelques blessés et des prisonniers.

Tandis que le Grand vizir restait à Serinvár, l'armée chrétienne se retira de la Mur vers la Raab. Les 8 et 12 juillet, le capitaine Bock et Thellung envoyèrent de nouvelles lettres de Catariba, où l'enseigne de Hallwil et le soldat Cuenat purent

enfin rallier la compagnie. Le 29 juillet, l'armée chrétienne était près de l'abbaye de Saint-Gotthard sur la rive gauche de la Raab. Le Grand vizir, qui n'avait quitté Serinvár que le 12 et avait pris par d'autres chemins la même direction, rassembla ses troupes de l'autre côté du fleuve. L'armée chrétienne comptait en tout à peu près 30 000 hommes. Elle se composait de 4 corps : l'armée impériale ou autrichienne, commandée par Montecucculli, les troupes de l'Alliance rhénane sous les ordres de Hohenlohe, les contingents des États de l'empire, non membres de l'Alliance rhénane, commandés par le margrave Léopold Guillaume de Baden-Baden et, enfin, le corps auxiliaire français sous les ordres du comte de Coligny. Le commandant en chef était Montecucculli. L'armée turque du Grand vizir était forte de 60 000 hommes (le capitaine Bock dit 100 000).

Le 1^{er} août le Grand vizir réussit à faire passer ses gens sur la rive gauche du fleuve malgré la grande résistance que lui opposa l'armée chrétienne. Ce fut le signal d'une sanglante bataille qui dura toute la journée. Par deux fois, l'armée chrétienne fut repoussée, mais finalement elle resta victorieuse. Quelques milliers de Turcs furent tués ou se noyèrent en voulant repasser le fleuve. Il va sans dire que l'armée chrétienne subit également de grandes pertes. Telle fut l'issue de cette fameuse rencontre connue dans l'histoire sous le nom de bataille de Saint-Gotthard. Le Grand vizir, quoique non complètement battu, en avait assez. Il se retira avec les débris de son armée vers Ofen (aujourd'hui Budapest). Les négociations de paix qu'il entama avec la cour de Vienne aboutirent au traité préliminaire du 10 août 1644. L'armée chrétienne se retira de son côté vers Presbourg, croyant que les Turcs tenteraient de passer à Vienne. Le 26 septembre elle eut connaissance de la paix, conclue pour 20 ans. Les chefs de l'armée n'en reçurent toutefois communication officielle que le 28, avec ordre de cesser les hostilités. La guerre étant terminée, les troupes furent licenciées pour regagner leurs foyers.

Le 17 août le capitaine Bock et Thellung se rendirent à Vienne pour toucher chez les banquiers Dotzmann et Hofer 1500 florins et autant chez le banquier Fuchs, sommes envoyées de Porrentruy par l'entremise du banquier Jean Georges Ochs de Bâle et de son frère Jean de Francfort. Leur lettre commune de Vienne, du 19 août, ne dit rien de la bataille de Saint-Gotthard, le capitaine Bock étant malade. C'est seulement dans sa lettre du 30 août de Mutzen, à deux lieues de

Presbourg, que le capitaine en parle. „Les malades de ma compagnie”, dit-il „sont les uns dans des hôpitaux en Hongrie, d'autres se trouvent dans ceux de diverses villes de la Styrie, de sorte qu'il m'est impossible de dire combien d'hommes ma compagnie compte encore. La mauvaise eau, le manque de nourriture, la fièvre et les fatigues de la guerre ont fait plus de victimes que l'ennemi. L'enseigne de Hallwil et Thellung sont malades dans un hôpital d'Oedenbourg.”

Le 11 octobre le capitaine Bock annonça de Vienne son prochain départ. Le 22 l'empereur lui délivra les passeports nécessaires pour retourner par Linz, Ratisbonne et Ulm. Il fallut laisser les malades dans les hôpitaux et partir avec 25 hommes! Vers le milieu du mois de novembre ils quittèrent Vienne sur des chars. Le 21 ils passèrent en bateau à Ratisbonne et arrivèrent le 25 à Ulm. De là ils voyagèrent par chars jusqu'à Schaffhouse, craignant le passage à travers la Forêt-Noire à cause des neiges. A leur arrivée à Schaffhouse, le conseil de cette ville eut la délicatesse de leur offrir un vin d'honneur. Ils se rendirent de là à Bâle en bateau et de Bâle en voiture à Porrentruy, où ils arrivèrent le 11 décembre. Ordre fut donné au maire de Glovelier de fournir des voitures pour transporter les soldats, „de retour de la Hongrie il y a peu de jours”, chez eux, la plupart étant malades et incapables de marcher.

Le 27 avril 1665 le capitaine Bock et le quartier-maître Thellung présentèrent le compte des dépenses de la compagnie par devant le grand maître d'hôtel Jean Thiébaud de Reinach, le procureur J. C. Belleney et le maire de la ville de Porrentruy, le docteur Jean Nicolas Vergier. Les recettes accusaient la somme de 6759 livres de Bâle et les dépenses celle de 6264 livres.

Voici, pour terminer, les noms des hommes de la compagnie et leur sort suivant les rôles du quartier-maître Thellung, dressés après le retour:

Erhard *Bock*, capitaine.

Petermand *Jaquelle*, de Cortébert, lieutenant.

Christophe Emanuel *de Hallwil*, enseigne.

Leopold Georges *Thellung* de Bienne, capitaine-trésorier, quartier-maître et secrétaire (Musterschreiber).

Georges *Blanchard* de Malleray, sergent-major.

Abram *Petit-Maistre* de la Neuveville, sergent-major, reçut son congé le 30 août pour cause de surdité.

Jean *Perret Gentil* de la Chaux-de-Fonds, demeurant à la Montagne de Renan, capitaine d'armes, déserté le 15 juin.

Guillaume *Voisin* de Corgémont, guide (Führer), décédé le 24 juillet à Rackelsbourg à la suite d'une maladie.

David *Piqueguet* de Loveresse, sergent, resté à Gratz.

Jacques *Nicollet* de la Chaux-de-Fonds, chirurgien, déserté le 15 juin.

Hugues *Waeber* de Bienne, chirurgien, décédé à la suite d'une maladie le 3 août dans le camp de St-Gotthard.

Pierre *Burené* de Corgémont, sergent, décédé le 28 juillet près de St-Gotthard.

Abraham *Dodillet* de Courtelary, sergent, décédé le 27 septembre à Oedenbourg.

Nicolas *Brayé* (Brahier) de la Joux, sergent, décédé le 4 septembre à Mutschen (?).

Pierre *Cornu* de Boudevilliers, caporal, déserté le 12 mai à Steyr.

Moïse *Matthé* de Corcelles (Neuchâtel), caporal, déserté le 12 mai à Steyr.

Abraham *Jaccot* de Cofrane, sergent, déserté le 12 mai à Steyr.

Abraham *Regnault* de Corcelles (Neuchâtel), sergent, déserté le 12 mai à Steyr.

Louis *Ginot* de Corcelles (Neuchâtel), sergent, déserté le 12 mai à Steyr.

Jonas *Matthé* de Corcelles (Neuchâtel), tambour, déserté le 12 mai à Steyr.

Jean *Voisin* de Corgémont, caporal.

Bénédict *Louchéré* (Louvecher = Laubscher?) d'Orvin, caporal.

Tours ou Urs *Naegle* d'Aesch, caporal, décédé le 20 octobre.

Adam *Joli* du Noirmont, promu au grade de caporal à Steyr.

Henri *Grosjean* de Saules, capitaine d'armes, décédé le 29 juillet à l'hôpital de Bolstro.

David *Jaccot* de Loveresse, sergent, décédé le 24 septembre.

Adam *Favre* de Cormoret, sergent, resté en arrière le 20 juillet, décédé.

Jean *Aubry* de Montfaucon, sergent, décédé à Bolstro à la fin de juillet.

Blaise *Caille* de Alle, tambour.

Hechemand *Richard* de Cortébert, fifre, décédé le 28 août à Mutschen.

Jean-Jacques *Piqueguet* de Lovresse, sergent, décédé le 22 septembre à Mutschen.

David *Varnier* de Sonvilier, fifre, décédé le 28 juillet.

Jean Pierre *de Roche* de Courrendlin, sergent, décédé le 10 septembre.

Hugues *Mugenot*, de Royere.

Abram *Grosjean* de Plagne, sergent, déserté. à Bolstro.

Jacques *Lambelet* de Cortébert, sergent, décédé le 18 août.

Jacques *Pécot* de Malleray, sergent, décédé le 20 août près de Gratz.

Pierre *Poulet* de Saignelégier, sergent.

Georges *Froidevaux* du Noirmont, sergent, décédé le 13 septembre.

Leonhard *Egetschwiler* de Matzendorf, sergent, resté en arrière.

Pierre *Petit-Maitre* de la Neuveville, sergent.

Jacques *Raguel* de Corgémont, sergent.

Tobie *Girol* de Malleray, sergent.

Joseph *Girardin* de Perrefitte, sergent, décédé le 28 octobre.

Jean-Perrin *Tiesche* de Tavannes, sergent.

Les soldats:

Beat Albert *Schenk de Castel*, décédé à Bolstro à la fin du mois d'août.

Jean *Aubri* de la Chaux, décédé le 27 juin au camp de Serinvár.

Adam *Lardon* le jeune de Court, tué le 9 juin à Legrad (Lagrat).

Georges *Lardon* de Court, resté à Serinvár le 30 juin.

François *Lardon* le vieux de Court, déserté le 18 juin à Serinvár.

Perrin *Girol* de Champoz, décédé à la fin du mois d'août.

Jean *Respinger* de Courcelon, décédé à Bolstro au mois d'août.

Abraham *Sesselin* de la Heutte.

Jsaac *Varro* de Tavannes.

Henri *Saugnier* (Saulnier) de Damvant, décédé le 17 août.

Claude *Frésard* de Muriaux, resté en arrière le 30 juillet.

Maurice *Tabiron* de Cœuve, déserté à Bolstro au mois d'août.

Jacques *Loumain* de Sonvilier, enterré le 27 septembre dans notre quartier à Reideck.

Bénédict *Jeanchar* de Cortébert.

Daniel *Courtat* de Rossemaison.

Peterman *Ganguillet* de Cormoret.

David *Besson* d'Engollon.

Abraham *Ferra* d'Orvin, enterré le 27 septembre au camp de Reideck.

Jean *Scherquet* de Court, resté à Serinvár le 30 juin.

Adam *Perellet* de Tavannes, resté à Serinvár le 30 juin.

Abraham *Chochard* de Reconvilier, déserté le 24 juillet.

Salomon *Fensé* (Feusier) de Saicourt, décédé à la fin du mois d'août à Bolstro des suites d'une blessure à la tête.

Jean-François *Eray* de la Bosse, décédé en août à Bolstro des suites de blessures.

Pierre *Morel* de Corgémont, resté à Fürstenfeld et à Gratz.

David *Farine* de Courrendlin, resté à Murpach.

Jean *Meyrat* de Cormoret, resté en arrière.

Jacques *Bianpan* (Blancpain) de Villeret, décédé le 16 août.

Henneman *Sebile* de Cormoret, resté en arrière le 28 juillet et décédé.

Jean *Monin* de Sonvilier, resté à Serinvár le 30 juin.

David *Jean-Perrin* de Péry, décédé le 29 juillet.

David *Oumard* (Houmard) de Champoz, déserté.

Claude *Courtot* de Montjeutin, resté en arrière.

Hans *Hänni* de Soleure, décédé le 29 juillet.

Jogli *Härig* d'Oberwil, resté en arrière.

Hans *Bernet* de Terwil, resté en arrière.

Jogli *Borer* d'Allschwil, déserté le 28 juin.

Henri *Fleury* de Reinach, resté en arrière.

Pierre *Rota* de Corban, resté le 30 juin à Serinvár.

Adam *Monin* de Sonvilier, resté le 30 juin à Serinvár.

David *Grosjean* de Plagne, décédé le 14 août.

Jean *Viennat* de la Neuveville, décédé à Bolstro fin juillet.

Jean *Corvoiserat* de Corban, resté à Serinvár.

Bourquin *Souterlé* (Citherlet) de Corban, décédé le 19 août.

Nicolas *Petit* de Corban, resté en arrière.

Jacques *Chevillat* de Cornol, resté à Gratz.

Daniel *Pécot* de Sombeval, décédé le 26 juillet.

Pierre *Cattin* des Bois Jean Rudin, décédé le 28 juillet.

Pierre *Grillon* de Porrentruy, décédé le 29 juillet.

Georges *Girardin* de la Scheulte, décédé le 16 août.

François *Girardin* de la Scheulte, décédé le 30 juillet.

Jean *Bendict* de la Heutte, tué à Legrat le 9 juin.

Jonas' *Varnier* de Sonvilier, décédé le 10 août.

Bénédict *Vion* de Plagne, resté à Serinvár le 30 juin.

Abraham *Houriet* de St-Imier, décédé le 27 juillet.

Adam *Dodillet* de Courtelary, décédé à Bolstro.

Claude *Pécot* de Malleray, décédé le 20 septembre.

Jacques *Petit Michie* de la Heutte, resté à Serinvár le 30 juin.

- Jean Frédéric *Cuenat* de Porrentruy, décédé le 18 août.
Antoine *Freleschoz* de Corban, décédé le 6 août.
Nicolas *Pantelé* de Chevenez, décédé le 18 août.
Jean *Douzel* des Breuleux, décédé le 26 août.
Jean-Jacques *Pelot* de la Neuveville, resté en arrière.
Adam *Cugnet* de la Neuveville, décédé à Bolstro.
Pierre *Rabe* de Diesse, déserté le 15 juin.
Jacques *Imer* de Diesse, déserté le 6 août.
Pierre *Legrand* de Cortaillod (Neuchâtel) décédé le 29 juillet.
Tobie *Tscheffel* de la Neuveville, déserté à Gratz.
Jean *Favre* de la Neuveville, déserté le 15 juillet.
Georges *Bion* des Bois Jean Ruedin, décédé le 21 août.
Stoffli *Louvecher* (Laubscher?) de Courfaivre, décédé le
24 août.
Pierre *Favre* de Bonfol, déserté à Bolstro fin août.
Jean *Hesche* de Châtillon, décédé le 3 septembre.
Georges *André*, de Charmoille, décédé le 15 août.
Jean *Mavou* (Mahon?) de Beurnévésin, décédé le 26 juillet.
Harnaut *Coute* de Châtillon, décédé le 30 juillet.
Herant *Marquis* de Mervelier, déserté à Catariba.
Pierrot *Frésard* du Noirmont, resté à Serinvär.
Jacques *Pécot* de Sonceboz, décédé le 29 juillet.
Nicolas *Vergon* de (manque), resté à Serinvär.
Antoine *Migélé* de la Joux, resté à Serinvär.
Simon *Bonnet* de Chastenet, resté à Serinvär.
Pierre *Pécot* de Sombeval, déserté à Catariba.
Jean Georges *Toma* de (manque), décédé le 16 août.
Thomas *Girard* de Beurnévésin, décédé au mois d'août.
Martin *Biberstein* de Chevenez, déserté à Catariba
Jean *Fridelance* de Mormont.
Jean Germain *Respinger* de Courrendlin, décédé le 16 juillet.
Jean *Cosandier* de la Neuveville, décédé le 5 août
Perrin *Matin* de Corban, décédé le 17 août.
Pierre *Carbo* de Bonfol, décédé le 14 août.
Pierre *Marie* de Péry, décédé le 19 août à Bolstro
Jean-François *Bourquin* de Courtételle, décédé en août à
Bolstro.
Hans *Anker* d'Aesch (Eisch), resté en arrière.
Pierre *Guillerot* de St-Ursanne, resté en arrière.
Victor *Schweitzer* (ou Suisse) de Liesberg, décédé le 17 août.
Léonard *Beuchot* d'Undervelier, décédé le 20 août.
Pierre *Petermand* de la Chaux-de-Fonds, déserté en août
à Bolstro.

Henri *Girard* de (manque).

Sur une autre liste on trouve les noms des domestiques, dont 3 à la disposition du capitaine Bock et le quatrième du lieutenant Jaquelle. Ce sont: Adam *Klein*, Pierre *Mahon* de Beurnevésin, Elie *Chailet* et Franz *Rota*.

Après leur retour les officiers reçurent à titre de récompense la solde des mois de janvier et février 1665. Le 25 mai de la même année, le soldat Isaac Voirol, de Tavannes, revint seul de la Hongrie, et se présenta à Porrentruy. Il reçut 18 livres de la caisse des états. Quant aux malades et blessés, laissés dans les divers hôpitaux, on n'en trouve plus aucune trace dans nos archives. L'évêque avait bien donné ordre au capitaine Bock de prendre avant son départ les dispositions pour leur assurer les soins voulus jusqu'à leur guérison, mais les comptes ne disent absolument rien des dépenses y relatives. Ces gens sont probablement tous morts là-bas, loin de la patrie et ont été ensevelis en terre étrangère, sort ordinaire des guerriers.

